

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et
des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2015-17961/DENV

Nouméa, le 06 JUL. 2015

La Directrice

à

Gérant de la Sarl Alizés Promotions
BP 3108
98846 Nouméa Cédex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence Uaterembi, Magenta, commune de Nouméa

Référence : dossier de déclaration reçu le 18 août 2014 et complété le 27 octobre 2014

Pièces jointes : - un récépissé de déclaration ;
- une copie de la délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 ;
- un mémo relatif à la déclaration ICPE ;
- un accusé de réception.

Monsieur le gérant,

Veuillez trouver ci-joint le récépissé de déclaration n° 2015-17960/DENV du 24 juin 2015 délivré à la Sarl Alizés Promotions, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence Uaterembi, Magenta, commune de Nouméa.

Vous trouverez également ci-joint la délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables auxquelles vous êtes tenu de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Suite à notre courrier n° 2014-37258/DENV du 5 décembre 2014, nous sommes toujours dans l'attente de réceptionner une brève description des moyens prévus pour la réalisation annuelle de bilan 24 heures sur la station d'épuration, du fait de son emplacement (située au niveau de la rampe d'accès au parking). Je vous invite de nouveau à nous transmettre les éléments dans un délai de trois mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'environnement,
par intérim